SECRETARIAT GENERAL

Unité - Progrès - Justice

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

DIRECTION GENERALE

Arrêté n° 03-131 /MS/SG/OST/DG Portant nomination d'un Directeur des Activités Techniques (DAT) à l'Office de Santé des Travailleurs.

## LE MINISTRE DE LA SANTE

Vu la Constitution;

Vu le décret n° 02-204/PRES du 06 juin 2002, portant nomination du Premier Ministre ; MAI 2003

Vu le décret n° 02-205/PRES/PM du 10 juin 2002, portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 02-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé;

Vu le décret n° 99-051/PRES/PM/MEF du 05 mars 1999, portant statut général des Etablissements Publics de l'Etat à caractère Administratif et son modificatif;

Vu le kiti n° AN IV-429/CNR/SAN du 31 juillet 1987, portant création de l'Office de Santé des Travailleurs ;

Vu le décret n° 00-212/PRES/PM/MS du 24 mai 2000, portant statuts de l'Office de Santé des Travailleurs ;

Vu le décret n° 01-163/PRES/PM/MS du 18 avril 2001, portant nomination des Administrateurs de l'Office de Santé des Travailleurs et son additif n° 03-013/PRES/PM/MS du 09 janvier 2003;

Vu le décret n° 01-164/PRES/PM/MS du 25 avril 2001, portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Office de Santé des Travailleurs ;

Vu le décret n° 02-592/PRES/PM/MS du 18 décembre 2002, portant nomination du Directeur Général de l'Office de Santé des Travailleurs ;

Vu la délibération n° 03-001/MS/SG/OST/CA du 06 mars 2003 portant Organigramme de l'Office de Santé des Travailleurs ;

Sur proposition du Directeur Général de l'Office de Santé des Travailleurs ;

ARRETE

- ARTICLE 1er: Monsieur SAWADOGO Mihiri Alphonse, Médecin, Mle 022 662W est nommé Directeur des Activités Techniques (DAT) de l'Office de Santé des Travailleurs.
- ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé, le Directeur Général de l'Office de Santé des Travailleurs, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

## **AMPLIATIONS:**

- SG
- DAF
- OST
- Ttes Dtions Centrales
- Ttes Dtions Régionales
- Tous Sces rattachés
- Intéressé
- C.F.
- Solde
- Trésor
- A/C

Ouagadougou, le 0 2 MAY 2003

Bédouma Alain YODA

Officier de l'Ordre National